



Université de Franche Comté

Diplôme Universitaire

**Éducation thérapeutique**

Année universitaire  
2017/2018



## OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

### A l'issue du DU, les participants auront :

- compris les spécificités de la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques, ses enjeux et l'importance de l'éducation thérapeutique du patient,
- renforcé les attitudes et les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche éducative personnalisée auprès du patient et de son entourage,
- développé des compétences nécessaires à la construction, à la coordination et à l'animation d'un projet de prise en charge éducative au sein d'un service ou d'une structure intégrant soins et éducation thérapeutique.

## ENSEIGNEMENT

- **9 modules** de 1,5 jours par mois (94,50 heures ) organisés à la faculté des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon
- **Stage de 3 jours** (21 heures) à la découverte d'autres modes de pratiques en éducation du patient
- **Mémoire avec Soutenance** en septembre
- **Lieu** : URF—SMP—Rue Ambroise Paré—25030 BESANCON cedex

## RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Dr Sophie BOROT—Université de Franche Comté
- Dr Cécile ZIMMERMANN—Responsable de l'UTEP

## PUBLIC

Les participants peuvent être des professionnels de santé des secteurs publics ou privés, des formateurs (instituts de formation des professions de santé), des représentants d'association de patients, des éducateurs pour la santé...

## TARIFS

- **Frais pédagogiques** : 1000 €
- **Frais universitaires** : environ 200€

## PLANNING PREVISIONNEL

- **module 1** : 20 et 21 octobre 2017  
Education du patient : de quoi parlons-nous ? Enjeux, concepts et finalités...
- **module 2** : 24 et 25 novembre 2017  
La relation soignant soigné au coeur de l'éducation du patient : Ecoute et communication
- **module 3** : 22 et 23 décembre 2017  
Les représentations : déterminants des comportements de santé
- **module 4** : 19 et 20 janvier 2018  
La démarche éducative personnalisée (1) - Pratique d'entretiens
- **module 5** : 9 et 10 février 2018  
La démarche éducative personnalisée (2) - Approches Pédagogiques
- **module 6** : 16 et 17 mars 2018  
Méthodologie de projet. Démarche d'Evaluation
- **module 7** : 27 et 28 avril 2018  
Coordination et travail en équipe pluri-professionnelle
- **module 8** : 25 et 26 mai 2018  
L'éducation thérapeutique : une démarche éthique. Les émotions dans la relation
- **module 9** : 15 et 16 juin 2018  
Partage d'expériences. Bilan de la formation

## INSCRIPTION

25 places disponibles.

Sélection sur CV + lettre de motivation, **par ordre d'arrivée des candidatures**. Date limite de dépôt des candidatures **avant le 1er septembre 2017**

 À partir de cette année, dépôt des candidatures par voie électronique sur le site de la fac (<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/>)

### Renseignements :

UTEP : [utep.secretariat@chu-besancon.fr](mailto:utep.secretariat@chu-besancon.fr) ou 03.81.66.89.75  
UFR SMP : [jennifer.rubis@univ-fcomte.fr](mailto:jennifer.rubis@univ-fcomte.fr) ou 03.63.08.22.37

# Mode opératoire : Inscription des étudiants

Taper ceci dans la barre de recherche



Cliquer sur



Toutes les candidatures en Licence professionnelle, Master 2 RHG ou GERIS, DU/DIU doivent se faire en ligne sur le site de l'UFR SMP :

<http://medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr/>

Ci-jointe la procédure de connexion.



## Candidater à l'UFR SMP via eCandidat

### A lire avant de commencer la candidature

#### Déroulement de la candidature

1. Vous devez remplir une partie administrative : nom, prénom, date de naissance, etc. Merci de prévoir environ 30mn pour la saisie de votre candidature.
2. Vous devrez télécharger des documents (CV, photo, lettre de motivation, attestation de stages... Au format PDF) et remplir le formulaire lié à la formation continue : cela nous permettra de déterminer votre statut.
3. **Attention de bien donner une adresse électronique valide car des courriers vous seront envoyés. \***
4. Vous devez saisir votre baccalauréat (obtenu ou en cours d'obtention) ou votre équivalence.\*
5. Vous devez saisir votre cursus obtenu après votre baccalauréat. \*
6. A l'issue de ces saisies, un n° de dossier vous sera communiqué. Un mail de confirmation vous sera également envoyé avec votre n° de dossier.
7. Vous accéderez alors à une page qui récapitule votre dossier et vous pourrez choisir les filières auxquelles vous souhaitez candidater. Vous avez droit à **4 candidatures**.
8. A partir de cette page récapitulative, vous pourrez :
  - modifier toutes les informations saisies ;
  - votre cursus professionnel et vos stages (facultatif, mais fortement recommandé);
9. Enfin, vous devez télécharger votre récapitulatif rempli, le vérifier avant de le déposer sur l'application de dépôt des dossiers, avec les pièces justificatives demandées.
10. N'oubliez pas de télécharger et de remplir les questionnaires accompagnant certaines pièces justificatives.
11. Les candidatures se font via le lien : <https://scolarite.univ-fcomte.fr/ecandidat/>

**\* Les étudiants ayant déjà réalisé une inscription à l'Université de Franche Comté doivent procéder à leur candidature à l'aide de leur identifiant CAS, les informations des étapes 1, 2 et 3 seront alors remplies automatiquement.**

#### Dépôt de votre candidature au format électronique

La candidature à l'Université de Franche Comté s'effectue désormais au format électronique. Vous devrez fournir :

- les documents qui justifient votre parcours dans l'enseignement : diplômes, relevés de notes ou certificats. Ces documents doivent être numérisés au format PDF.
- Les questionnaires à remplir que vous téléchargez au moment de votre candidature comme pièce à joindre au dossier (questionnaire relatif à la formation continue pour tous les diplômes de l'UFR SMP auxquels vous postulez).
- Si vous n'êtes pas en possession d'un des documents demandés avant la date limite de dépôt des dossiers (comme par exemple un relevé de notes) adressez à défaut la liste des résultats connus en attestant sur l'honneur l'exactitude de ces résultats.



- Vous pouvez à tout moment déposer, supprimer ou remplacer sur l'application de dépôt les pièces constitutives de votre dossier avant la date limite indiquée. Les pièces justificatives doivent être déposées au format PDF. Elles ne doivent pas dépasser 5 Mo.

Seuls les documents électroniques déposés sur l'application seront acceptés. Les documents envoyés au format papier ne seront pas examinés, s'il s'agit d'une procédure dématérialisée.

En déposant votre candidature dans l'application eCandidat, accessible depuis le site de L'Université de Franche Comté, vous vous engagez à fournir des renseignements exacts. En cas de déclaration inexacte ou de dossier incomplet, votre candidature sera systématiquement rejetée.

### Suivi de votre dossier

Vous pouvez vous reconnecter à eCandidat autant de fois que nécessaire grâce à votre numéro de dossier et vos identifiants.

Si vous avez perdu votre numéro de dossier, il vous suffit d'indiquer votre adresse email pour le recevoir sur votre messagerie.

Selon l'état de traitement de votre dossier, et **seulement après la fermeture de la période de candidature**, certaines informations vous seront éventuellement communiquées :

- **En attente** : la date limite de dépôt des dossiers n'est pas atteinte ;
- **Enregistré non vérifié** : le dossier est enregistré mais n'a pas été vérifié ;
- **Enregistré complet** : le dossier est enregistré, a été vérifié et est complet ;
- **Enregistré incomplet** : le dossier est enregistré, a été vérifié et est incomplet. Un courriel vous a été adressé indiquant la liste des pièces manquantes

### Résultat de votre candidature à une formation :

- **Convoqué aux entretiens** : certaines formations organisent des entretiens comme épreuves de sélection, vous êtes admis à poursuivre la procédure de candidature.
- **Admis en liste principale** : votre candidature a été acceptée dans la formation. Vous devez impérativement **confirmer**.
- **Admis en liste complémentaire** : vous êtes sur la liste complémentaire. Vous serez averti en cas de désistement et d'admission en liste principale.
- **Avis défavorable** : votre candidature n'a pas été retenue.

### Note d'information informatique et liberté

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à [support.ecandidat@univ-fcomte.fr](mailto:support.ecandidat@univ-fcomte.fr). Les données sont conservées **un an maximum**. En cas d'admission à poursuivre vos études à l'Université de Franche Comté, elles seront réutilisées pour la gestion administrative de votre dossier.

## Calendriers

Vous pouvez consulter les calendriers dans la rubrique s'inscrire en DU/ DIU/ Master, « calendrier des formations »

## Après avoir candidaté

- Une fois admis dans la formation choisie, vous devez vous inscrire en ligne sur le site de l'Université de Franche Comté : vous trouverez toutes les informations nécessaires sur cette page : <http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/inscription---s-inscrire-accueil-13976.html>
- Attention :
  - Si vous êtes déjà inscrit pour l'année en cours en formation initiale (internes notamment), veillez à avoir finalisé votre inscription principale avant de postuler pour une formation complémentaire. Ci-dessous un exemple.

- Interne inscrit en 3<sup>ème</sup> année de DES de Pédiatrie (inscription principale)
  - Souhaite suivre un DU « éducation thérapeutique »
  - Postule via le lien : <https://scolarite.univ-fcomte.fr/ecandidat/>
- Connexion à l'application de gestion des candidatures avec ses identifiants CAS (accès à l'ENT)
  - Dépôt du dossier de candidature dans l'application
  - Une fois le dossier accepté, inscription ou réinscription en ligne, depuis le lien <http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/inscription---s-inscrire-accueil-13976.html>
  - Cela génère une inscription complémentaire
- Même procédure pour les internes souhaitant postuler puis s'inscrire en Master 2.

Attention : pour les étudiants devant valider UNIQUEMENT un mémoire (DU ou DIU le plus souvent), merci de vous **réinscrire depuis la page web de l'UFC**. Il est inutile de candidater à nouveau à la formation souhaitée.